

# Espagne : Valence attend les migrants de l'Aquarius

- Les passagers du navire humanitaire devaient commencer mardi soir leur traversée vers le port espagnol, à bord de trois embarcations.
- En Espagne, leur accueil s'organise, alors qu'apparaissent les premières critiques contre le gouvernement socialiste.

## MADRID

DE NOTRE CORRESPONDANT

Après des heures d'incertitude, de tension et de négociations, les 629 migrants installés sur l'Aquarius depuis leur sauvetage au large de la Libye ce week-end ont fini par être fixés mardi en milieu de matinée. « *C'est maintenant confirmé. Nous allons à Valence. L'équipage vient d'en informer les migrants* », écrivait alors sur Twitter Sara Alonso, une journaliste de la radio publique espagnole RNE embarquée à bord du navire humanitaire. L'Aquarius ne voyagera pas seul. Il sera accompagné durant sa traversée — de près de 1.300 kilomètres à travers une mer qui devrait devenir houleuse — par un bateau de la marine italienne et un autre des gardes-côtes italiens.

Plus de 500 des 629 migrants ont été transbordés mardi soir sur ces deux embarcations, une opération délicate mais nécessaire selon l'association SOS Méditerranée, qui a affrété l'Aquarius, et Médecins sans frontières (MSF), qui opère à bord du bateau. Lundi soir, MSF avait d'ailleurs rejeté dans un premier temps l'offre de l'Espagne, car la traversée jusqu'à Valence signifiait « *quatre jours de plus en mer pour des personnes épuisées* », sans que toutes les conditions de sécurité soient réunies sur le bateau « *qui dépasse sa capacité d'accueil maximale* ». Au cours des négociations qui ont eu lieu entre lundi soir et mardi matin, les autorités italiennes ont finalement offert des garanties suffisantes pour que SOS Méditerranée et MSF acceptent le transfert vers la péninsule ibérique, que l'Aquarius devrait atteindre vendredi ou samedi.

### « C'était notre obligation »

En Espagne, on se prépare à accueillir les passagers du navire humanitaire, parmi lesquels on compte 7 femmes enceintes, onze enfants en bas âge et 123 mineurs. Dans le port de Valence, la Croix-Rouge Internationale sera responsable de la première prise de contact avec les migrants et travaillera en relation avec les centres hospitaliers locaux. Des responsables du HCR — le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés — et des traducteurs participeront également à l'accueil. Ce-

lui-ci sera coordonné par le gouvernement régional de la région de Valence et la vice-présidente de l'exécutif central, Carmen Calvo, qui doit se rendre dans la ville méditerranéenne entre aujourd'hui et demain.

« *C'était notre obligation en tant qu'Etat démocratique* » a expliqué la numéro deux du gouvernement socialiste de Pedro Sanchez pour justifier la décision de Madrid d'accueillir les migrants de l'Aquarius. Pour Carmen Calvo, cette décision est également « *un message clair de l'Europe, d'une partie de l'Europe : face à une crise humanitaire, les Espagnols ne pouvaient pas rester impassibles* ». Pour le Parti Populaire (PP) de l'ancien Premier ministre Mariano Rajoy, il s'agit cependant d'un message erroné : son porte-parole au Congrès des députés de Madrid a accusé le gouvernement socialiste d'accueillir l'Aquarius « *pour servir sa propagande* ». Rafael Hernando a également qualifié la décision de l'exécutif de « *geste publicitaire* » qui « *ne semble pas éthique* ».

### Régions et municipalités sont prêtes

La confirmation de l'accueil du navire humanitaire a au contraire été saluée par le parti antilibéral Podemos et son secrétaire général, Pablo Iglesias, qui s'est dit « *très fier de l'attitude du gouvernement* ». Plus mesuré, le leader du parti de centre-droit Ciudadanos Albert Rivera a évoqué « *un geste humanitaire logique* », tout en rappelant que « *la crise migratoire se résout par des décisions politiques qui doivent être prises à Bruxelles* ».

Au-delà de ses prises de position des responsables politiques, de nombreuses régions et municipalités ont déjà annoncé qu'elles se portaient volontaires pour accueillir les migrants de l'Aquarius. C'est le cas de la Catalogne, qui a assuré être prête à accueillir immédiatement 1.800 réfugiés, du Pays Basque, qui a fait savoir qu'il avait les capacités pour héberger une soixantaine de personnes, mais également de la Castille-et-Léon, de l'Aragon ou encore des Baléares. Plus de 200 villes, dont Barcelone et Madrid, ont également proposé leurs infrastructures pour venir en aide aux migrants après leur débarquement

en Espagne. ■

GUILLAUME BONTOUX

## ASPECTS JURIDIQUES

### Le droit maritime bafoué

L'errance de l'Aquarius et le refus conjoint de l'Italie et de Malte d'accueillir les réfugiés naufragés rappellent aussi que le droit de la mer (notamment la Convention de l'ONU de 1982 et celle, dite Scolas, de 1974, Convention SAR de 1979) peut être bafoué au nom des contingences politiques du moment. Ces conventions furent amendées en 2004 pour y inclure des normes humanitaires, étendant les devoirs des Etats et des capitaines se portant au secours de naufragés. La notion de sauvetage se trouve ainsi élargie à une obligation de « *sécurité* » : le sauvetage ne se réduit pas au dépôt des naufragés dans « *le port le plus proche* », mais implique aussi que l'endroit où ils retrouvent terre soit « *sûr* ». Le sauvetage est réputé être terminé si ces conditions de sécurité sont rencontrées : pas question de ramener des réfugiés dans le pays qu'ils ont fui ou dans un lieu dépourvu des moyens d'accueil.

Ces révisions de 2004 furent favorisées par la mésaventure du *Cap Anamur*, un navire humanitaire allemand qui dut braver la loi Bossi-Fini (droite extrême) pour mettre fin à son errance de 21 jours et à celle de ses 37 naufragés, refusés tant par l'Italie que par Malte (déjà !). Cette loi, instaurant le délit d'immigration clandestine, fut abrogée après les débats provoqués par les poursuites engagées contre les humanitaires.

Enfin, l'embarquement de réfugiés de l'Aquarius à bord de navires de garde-côtes italiens, réserve, en principe à ces réfugiés, le droit de demander l'asile à bord de ces navires. Les bâtiments de guerre, bénéficient en effet de l'extraterritorialité : ils sont des appendices marins de l'Italie...

MARC METDEPENNINGEN

# L'expert « Nos politiques migratoires paraîtront t un jour incompréhensibles »

## ENTRETIEN

La « rhétorique nationaliste-populiste » à l'œuvre en Europe empêche de réfléchir à long terme et de souligner les avantages de la migration selon François Crépeau, professeur de droit international public (Université McGill à Montréal) et ancien rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme des migrants de 2011 à 2017.

**En offrant d'accueillir les migrants de l'Aquarius, l'Espagne a-t-elle fait preuve de bons sentiments, soit ce qu'il reste quand plus globalement une politique fait défaut ?**

Non, je ne parlerais pas de « bons sentiments ». C'est une solution pratique à une situation humanitaire qui devenait urgente. On parle de 629 personnes, dont des enfants, des femmes enceintes, des vieillards, sur un bateau où il n'y a pas les ressources et les sanitaires nécessaires. En se proposant de les accueillir, l'Espagne tente avant tout de régler une situation problématique. Évidemment, cela ne suffit pas. Cette affaire de l'Aquarius est symptomatique d'un problème général qui est l'absence de politiques européennes.

**Précisément, ces politiques européennes, vous les appelez de vos vœux. A leur crédit, vous citez les avantages concrets liés aux migrations.**

Il faut une politique à long terme, de la planification stratégique sur la mobilité pour une période de 25, 30 ans. Cette planification existe pour les

autres politiques mais pas pour la mobilité. Avec une telle planification, on pourrait se donner des objectifs en termes de nombre, de catégories socio-professionnelles, de démographie... Ce faisant, on pourrait aussi commencer à parler des avantages de la migration. Tant que l'on est dans un mode nationaliste-populiste, on est dans le

court terme : bloquer les migrations maintenant, avoir des ingénieurs informaticiens maintenant... Ce n'est jamais le long terme. Or, presque tous les économistes sont d'accord pour dire que la migration au plan économique est au pire neutre, au mieux créatrice d'emplois, créatrice de richesses... Au plan sociologique, la diversité entraîne de meilleurs contacts avec l'étranger, de meilleurs apprentissages des langues... Il y a plein d'avantages qui ne peuvent ressortir que sur le long terme. C'est là dessus que devront travailler les politiques le jour où ils décideront d'avoir une discussion sérieuse sur les migrations. En 2000, les Nations Unies avaient sorti un rapport qui indiquait que l'Europe aurait besoin de 150 millions de migrants avant 2050. Ce rapport avait fait sursauter tout le monde mais c'était fondé sur des projections économiques, démogra-

phiques. Quand on se place à ce niveau, on peut voir que la migration amène des défis certes, mais aussi des avantages considérables. C'est la même chose que le baby-boom de l'après-guerre. Il a amené des défis considérables, il a fallu construire des banlieues, bâtir des écoles, agrandir les hôpitaux. Mais on l'a fait. Pourquoi ? Parce qu'on a vu l'investissement sur le long terme, sur une ou deux générations. En Europe, on ne pense pas la mobilité sur le long terme même si sans doute dans certains coins de la Commission européenne, dans certains ministères des affaires sociales, il y a des gens qui font ce genre de calculs. Hélas, cela n'en sort

pas car sur la scène politique, la rhétorique nationaliste-populiste en matière migratoire domine depuis 30 ans.

**Comment tenter de sortir de la situation actuelle marquée par l'urgence, par des opinions publiques très crispées également ?**

Ces opinions publiques sont aussi défensives parce qu'on les nourrit depuis 30 ans d'un discours alarmiste sur la migration. Ce discours est le seul que les nationalistes-populistes

peuvent utiliser et sur lequel ils ne seront pas contredits. Avez-vous déjà entendu parler de la politique énergétique de Marine Le Pen ? De la politique de l'innovation technologique de Geert Wilders ? Jamais. Ils ne parlent que d'identité et d'immigration. Et ils peuvent dire absolument n'importe quoi, les politiciens modérés n'oseront jamais les contredire de peur de perdre l'électorat. Laurent Fabius, qui était alors Premier ministre, a dit un jour que Jean-Marie Le Pen posait les bonnes questions mais apportait les mauvaises réponses. En disant cela, il venait d'avaliser l'analyse du Front national en matière migratoire. Tous les partis politiques de droite et de gauche, les partis mainstream, tous ceux qui peuvent aspirer au pouvoir, ont entonné la même idée : l'analyse

serait juste et les réponses seraient fausses. Alors que l'analyse est fausse !

Le baby-boom a supposé des investissements sur le court et le moyen termes et les bénéfiques sont venus quand toutes ces personnes sont arrivées sur le marché du travail, ont commencé à payer des impôts, à créer des entreprises... Avec la migration, l'investissement se repayerait très vite car la plupart des migrants ont entre 20 et 40 ans. L'investissement est quasiment tout de suite repayé ; au bout d'une année, ils commencent à payer des impôts, à avoir des emplois. Il faut des partis politiques qui sont capables de tenir ce genre de discours, des migrants qui n'ont pas peur de s'exprimer sur ces questions et des médias qui relaient toutes les histoires positives vécues avec les migrants.

Sur le long terme, je suis optimiste. La jeunesse aura une attitude très différente de la génération au pouvoir aujourd'hui car elle est déjà habituée à la diversité, à la mobilité. Et sans doute qu'elle trouvera aujourd'hui nos politiques en matière de migration aussi incompréhensibles que nous trouvons déjà incompréhensibles les politiques qui criminalisaient l'homosexualité il y a 30 ans. ■

Propos recueillis par  
MATHIEU COLINET

## François Crépeau

François Crépeau est professeur et directeur scientifique du Centre pour les droits de la personne et le pluralisme juridique, à la Faculté de droit de l'Université McGill (Montréal). Il a été rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme des migrants (2011-2017).

## **budget UE** Les moyens seront presque triplés

On peut faire dire beaucoup de choses aux chiffres, surtout des exagérations. Il n'empêche : à 34,9 milliards d'euros pour les années 2021-2028 contre 13 milliards depuis 2014 jusqu'à la fin 2020 (en euros courants), le budget que la Commission européenne propose de réserver dans le prochain budget de l'UE à la gestion de la migration et à la protection des frontières extérieures parle pour soi : l'UE devra désormais y consacrer beaucoup plus de moyens communs.

Présentés mardi par le commissaire à la Migration Dimitris Avramopoulos, les volets protection des frontières et migration du futur cadre financier pluriannuel (CFP) de l'UE, dotés respectivement de 21,3 et de 11,3 milliards d'euros, ne reflètent même pas l'ensemble de l'effort financier que l'exécutif européen propose de consacrer à ces enjeux. Ils ne comprennent pas les budgets des agences européennes concernées (notamment les 10.000 personnes, comparées aux 2.000 actuels, qui devraient peupler les rangs de l'Agence européenne des gardes-côtes et gardes-frontières), ni les fonds relevant de la politique extérieure. Une partie non négligeable de ce fonds sera consacrée aux pays d'origine des flux migratoires atteignant le continent européen...

**34,9 milliards d'euros pour les années 2021-2028 seront affectés à la gestion de la migration et à la protection des frontières**

Par ailleurs, la Commission a prévu

d'utiliser à l'avenir beaucoup plus les politiques de cohésion (dont relèvent les fonds régionaux et le Fonds social européen) comme instruments de soutien aux pays qui font des efforts en matière d'asile et d'intégration...

En matière de contrôle des frontières, les propositions budgétaires de la Commission, qui devront encore comme l'ensemble du CFP faire l'objet de négociations entre les 27 et avec le Parlement européen, ont été guidées par quelques principes majeurs, explique une source européenne : « *dédier des moyens beaucoup plus massifs qu'auparavant aux systèmes technologiques d'information des Etats membres, renforcer leurs équipes, et rehausser significativement la qualité et l'interopérabilité de leurs capacités* ».

Concrètement, cela portera sur des outils ou missions aussi divers que les systèmes de délivrance de visas (notamment pour mieux détecter les personnes à risque), les instruments aux douanes (scanners, caméras de reconnaissance de plaques d'immatriculation, équipes de chiens renifleurs...), et à tous les moyens nécessaires aux autorités nationales pour mieux surveiller les côtes ou frontières extérieures de l'Union. Ces fonds seront répartis entre les Etats membres en proportion de la charge qui leur incombe (nombre d'entrées aux frontières ou aux aéroports, mais aussi facteurs de risques...), calculée sur une moyenne de trois ans.

Le volet migration sera quant à lui regroupé dans un nouveau Fonds pour l'asile et la migration (AMF), doté de

quelque 10 milliards d'euros. 40 % de ce montant sera réservé aux opérations d'urgence ou strictement européennes (comme les réinstallations ou relocalisations de réfugiés), tandis que 60 % seront dédiés à la gestion migratoire interne par les Etats membres.

Là encore, la répartition des fonds sera assurée en fonction de la charge assumée par chaque Etat particulier. Si chacun touchera un montant de base de 5 millions d'euros, le reste sera alloué en fonction de la pression migratoire et des besoins en matière d'asile (qui pèseront pour 40 % dans la clé de répartition), des efforts en matière d'intégration (30 %) et de la charge des renvois vers les pays d'origine de candidats refusés (40 %). Pour cette dernière composante, la Commission prévoit de contribuer au financement de tous les outils développés par les Etats pour maximiser les renvois : tant les camps de rétention, que les campagnes de sensibilisation aux retours. Enfin, instruite par l'expérience des dernières années, la Commission compte bien s'assurer la marge de manœuvre la plus large possible pour pouvoir réorienter les fonds là où les besoins seront les plus criants en fonction des circonstances.

Enfin, un détail pas anodin : alors que l'UE ne contribue actuellement, à hauteur de 75 % des coûts, qu'aux opérations menées par les Etats centraux, elle prévoit dans le prochain CFP d'intervenir à 90 % dans ces actions lorsqu'elles seront menées directement par les entités locales ou régionales. ■

**JUREK KUCZKIEWICZ**

*Un événement vu d'un point de vue peut paraître très différent lorsqu'il est vu d'un autre point de vue. Mais ce n'est que lorsqu'on a la vision globale de l'événement qu'on peut comprendre ce qui s'est passé.* » Cette morale concluait une pub de 1986 pour le quotidien *The Guardian*, devenue culte et hyper-primée. Elle reste toujours aussi vraie, et elle s'applique aussi au montage TV, dont le moindre déplacement de coupure de séquence change complètement la compréhension d'un événement. Lundi soir, la chaîne française BFM TV diffusait un tweet et un lien vers une séquence de la conférence de presse conjointe de Charles Michel en visite de travail auprès de son homologue français Edouard Philippe : « *La Belgique n'a pas de port en Méditerranée* », s'amuse le Premier ministre belge.

#### **Séquence complète**

La séquence complète commence en réalité par une question de la journaliste de BFM TV, adressée « *aux deux Premiers ministres* » : « *La France et la Belgique seraient-elles prêtes à ouvrir leurs ports pour accueillir des bateaux de migrants coincés en Méditerranée ?* » Edouard Philippe a d'abord répondu doctement pour la France. Ensuite, Charles Michel a entamé sa réponse en indiquant comme dit plus haut que la Belgique n'a pas de port en Méditerranée. Une réponse factuelle, laissant entendre que, pour le coup, faire remonter des bateaux de migrants vers Anvers via le cap de Gibraltar n'est pas vraiment une hypothèse praticable. (Ce que serait, par contre, l'offre de récupérer ces migrants en Belgique par voie de terre ou d'air, après les avoir fait débarquer sur une côte méditerranéenne italienne.)

Visionnée avec la question qui en est son vrai début, la réponse de Charles Michel ne passe dès lors plus pour une plaisanterie. Plutôt pour une réponse logique à une question qui, concernant la Belgique du moins, en manquait peut-être un peu. Et ce qui apparaissait au début comme un échange de plaisanterie, se réduit finalement à de la connivence entre les deux hommes recadrant la question de la journaliste.

La morale de notre tweet reste valable : sur les sujets délicats, le moindre accent d'humour risque toujours de se retourner contre son ou ses auteurs. Mais comment appeler l'opération qui a consisté à poser une question, puis à en diffuser la seule réponse en y imprimant une interprétation ? Certains appellent cela de la manipulation.